

CLAUSE DE DELEGATION DE POUVOIRS

(Il ne s'agit que d'un modèle de clause de délégation établi à titre indicatif, qu'il convient d'adapter à l'objet de la délégation, aux compétences du salarié et aux spécificités de l'entreprise.)

Nous vous informons que compte tenu des fonctions que vous exercez et de vos compétences, et notamment de la responsabilité confiée en matière de XXXX, nous sommes amenés à procéder à une délégation de pouvoirs en votre faveur.

L'objet de cette délégation est le suivant : *préciser clairement l'objet et le périmètre de la délégation de pouvoir.*

Pour vous permettre de mener à bien sa mission, nous mettons à votre disposition tous les moyens matériels, techniques et financiers nécessaires à l'accomplissement de ses fonctions, à savoir : *préciser les moyens à disposition.*

Compte tenu de votre formation initiale et de votre expérience professionnelle, vous reconnaissez par la présente être parfaitement informé des dispositions légales et/ou réglementaires en vigueur inhérentes à l'activité faisant l'objet de la présente délégation

OU

Afin de vous permettre d'être informé des dispositions légales et/ou réglementaires en vigueur inhérentes à l'activité faisant l'objet de la présente délégation de pouvoirs, nous nous engageons à vous faire suivre la formation suivante : *préciser la formation envisagée*

Vous êtes investi de l'autorité nécessaire à l'exercice de vos responsabilités et devrez respecter ou faire respecter par les autres salariés placés sous votre responsabilité l'ensemble des prescriptions légales ou réglementaires inhérentes à l'objet de la présente délégation.

Vous êtes à cette fin habilité à prendre toutes les mesures d'organisation que vous jugeriez utiles à l'accomplissement de votre mission et devrez vous assurer qu'elles sont effectivement respectées par les salariés concernés.

Vous bénéficiez d'une délégation en matière disciplinaire pour faire respecter par les salariés leurs obligations.

Nous attirons votre attention sur les effets entraînés par cette délégation de pouvoirs et notamment en matière de responsabilité pénale qui serait la vôtre en cas d'infraction.

Nous ferons le nécessaire auprès du personnel de l'entreprise pour qu'il soit informé de vos nouvelles responsabilités.